



Association Loi 1901
Reconnue d'Intérêt Général

Devenir Génér'acteur

Mécénat 2013

Pourquoi devenir génér'acteur ?

Grâce à loi de 2003 sur le mécénat culturel, chaque don versé à une association est déductible de vos impôts à hauteur de 66 % : c'est l'occasion de choisir comment une partie de vos impôts sera utilisée !

Concrètement, quand une personne donne 3€, l'Etat lui en rend 2 à travers la défiscalisation ; elle n'a donc dépensé qu'1€, mais a donné 3€ pour un projet culturel.

Par exemple, pour un mécénat à hauteur de 150 €* , vous ne dépensez que 51 € effectif et bénéficiez d'une invitation sur l'ensemble de la manifestation que vous soutenez.

**Don minimum, libre à celui qui en a les moyens d'en proposer davantage !*

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Tél mobile :

Courriel :

(La mention du courriel est indispensable pour recevoir les informations relatives à l'association et aux manifestations culturelles)

Désire devenir un génér'acteur de culture en soutenant :

Le Pied aux Planches (Saison culturelle au cœur de l'hiver)

A l'Entrada (Festival de lutherie et musique médiévales)

En faisant un don à partir de 150 €. Montant du don : €

Je souhaite que mon nom soit publié en tant que génér'acteur de l'association : oui / non

Date et Signature :

Merci de bien vouloir renvoyer votre demande d'adhésion accompagnée de votre règlement à l'adresse suivante :

Au-delà du Temps, Le Château, 07110 Largentière

Association Au-delà du Temps
Le château – Avenue des Marronniers – 07110 Largentière
Tél : 04 75 36 83 44 – Courriel : contact@audeladutemps.fr
www.audeladutemps.fr
n° siret : 442639597 00040